

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 09/06/2023

SPER FRANCE TRAVAIL

Signature du protocole de préfiguration France Travail
dans les Hauts-de-France

Un rapport pour proposer des solutions aux personnes et aux entreprises

Huit chantiers ont été définis comme prioritaires pour atteindre l'objectif du plein emploi, dont celui de rénover le service public de l'emploi par la création de France Travail. Le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, a confié en septembre 2022 à Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, une mission de concertation et préfiguration pour élaborer des propositions concrètes et préparer le déploiement opérationnel de France Travail.

Le rapport de Thibaut Guilluy, intitulé « France Travail, une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et à la dignité par le travail » a été officiellement remis au ministre en avril 2023. Il met en avant **dix principes clés pour proposer un accompagnement renforcé à toutes les personnes en difficulté pour retrouver un emploi, et améliorer notre réponse aux besoins des entreprises.**

Ces principes s'inscrivent dans l'objectif fixé par le président de la République, celui du plein emploi pour assurer l'égalité des chances et l'égalité d'accès à la formation et à l'emploi. Il s'agit de donner :

- Aux jeunes des perspectives crédibles d'insertion rapide et durable dans l'emploi ;
- Aux entreprises les compétences nécessaires aux métiers d'avenir ;
- Les talents pour conduire les transitions démographiques, écologique et numérique.

Une forte collaboration pour l'emploi dans les Hauts-de-France

Les Hauts-de-France se démarquent par une collaboration historique très forte, incarnée par le service public de l'emploi régional (SPER), copiloté par le préfet de région, le président de la Région Hauts-de-France et le recteur de région académique. L'ambition commune est de coordonner les politiques de l'emploi, de l'orientation et de la formation : ils sont le lieu de construction de réponses adaptées, dans une logique de décroisement. Il trouve sa déclinaison dans les services publics de l'emploi locaux (SPEL), qui sont des instances très actives et ancrées dans les territoires.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



France Travail s'appuie sur une dynamique forte en région : suite aux échanges menés dans le cadre de la concertation préparant la réforme France Travail, le président de la Région Hauts-de-France a souhaité s'engager, comme six autres régions, dans une démarche de préfiguration de France Travail pour l'année 2023, en attendant la loi qui en fixera les contours à partir du 1er janvier 2024.

L'État et la Région Hauts-de-France, avec l'appui opérationnel de Pôle emploi, ont ainsi rédigé un projet de protocole, dans le respect des compétences de chacun, pour, d'une part, initier des actions expérimentales jusque fin 2023, et, d'autre part, engager une démarche plus fluide et partagée pour 2024, dans le cadre de la loi.

Vingt-trois engagements sont définis et s'articulent autour de quatre enjeux majeurs :

- 1 – répondre aux besoins en compétences des entreprises et faciliter l'accès à l'emploi en coordonnant les interventions en matière de formation et de développement de l'alternance, en particulier l'apprentissage ;
- 2 – favoriser le développement économique de la région Hauts-de-France en développant les compétences ;
- 3 – améliorer la prospection des entreprises et leur accompagnement vers l'emploi ;
- 4 – mettre à disposition des demandeurs d'emploi une offre de services simplifiée et mobilisable sur l'aide à la mobilité géographique et la levée des freins.

La région Hauts-de-France, une région engagée pour l'emploi et la formation

La signature du protocole est une nouvelle traduction de la dynamique qui existe déjà sur le territoire : la Région Hauts-de-France entend ainsi poursuivre ses efforts dans une logique collaborative, comme l'atteste ce partenariat avec l'État et Pôle emploi. La mise en place de Proch'emploi dès 2016 et de proch'orientation en 2020 est la preuve d'une volonté politique d'agir sur l'offre et la demande et d'une volonté affichée d'agir sur l'emploi et l'orientation.

Ces engagements visent tout à la fois à favoriser l'information sur l'offre de formation, la montée en compétence des publics, l'adéquation des formations au regard des besoins des entreprises, et l'accompagnement de ces dernières.

La mobilisation de la Région et des partenaires du service public de l'emploi pour la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi se traduit par la mise en œuvre d'actions de formation sur l'ensemble du territoire permettant de préparer aux compétences dont les entreprises ont besoin dans tous les domaines d'activité mais particulièrement dans les secteurs en tension : industrie, transport, logistique, santé, BTP, etc.

Chaque année, ce sont près de 70 000 demandeurs d'emploi qui entrent en formation, se qualifient ou se remettent à niveau et peuvent accéder ensuite à l'emploi durable.

Dans les Hauts-de-France, le protocole de préfiguration a été signé le 8 juin 2023 par le préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, le président de la Région Hauts-de-France, et le directeur régional de Pôle emploi, en présence du haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, dans le cadre d'un SPER dédié à France Travail.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

« Aujourd'hui, nous signons le coup d'envoi d'une nouvelle feuille de route que nous devons mettre en œuvre très rapidement avec l'ensemble des acteurs unis par une solidarité profonde, dont le service public de l'emploi, les services de l'État et les partenaires sociaux.

Nous devons absolument réussir cette expérimentation pour que, dans les 5 ans qui viennent, cette aventure profite à toutes les femmes et tous les hommes en recherche d'emploi dans notre région. Tous ensemble, l'objectif est clair : diminuer le taux de chômage et améliorer la formation. »

Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord

« Nous faisons face à un défi majeur dans les Hauts-de-France. Avec les nombreux projets économiques annoncés, nous sommes certainement l'une des Régions qui va créer le plus d'emploi dans la décennie à venir. Nous avons donc une obligation de résultat : pourvoir les emplois que vont créer les entreprises sur le territoire.

Cette préfiguration de France travail doit nous permettre d'atteindre cet objectif. Elle vient renforcer un mouvement que nous avons initié en 2016 avec l'Etat. Avec la signature de ce protocole, nous souhaitons aller plus loin et plus vite, toujours dans une logique partenariale et transversale, en associant les partenaires sociaux et les partenaires de l'emploi. »

Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France

« En Hauts-de-France, l'engagement collectif des acteurs et leur coopération sont historiques tant au plan régional, départemental que local.

Ce protocole de préfiguration régional de France Travail est une nouvelle étape qui nous permet d'aller encore plus loin dans notre ambition de simplifier la vie des personnes en recherche d'emploi et des entreprises en unifiant nos forces et savoir-faire et en optimisant notre coordination. Ce protocole est aussi une opportunité pour soutenir le développement économique et l'emploi dans notre région notamment dans les grands projets d'implantation en cours et à venir. Enfin, ce protocole nous permettra de relever les défis de l'emploi et de la formation qui trouveront une réponse adaptée à chaque territoire grâce au pragmatisme des 23 engagements qui le constituent. »

Frédéric Daniel, directeur régional pôle emploi Hauts-de-France

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)